



MANDAT D'ÉVALUATION – OFFRE DE SERVICES

ÉVALUATION DE L'ACTION 26 DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021

Nadine Lanctôt (Ph.D)
Vice-doyenne à la recherche
Professeure titulaire

**Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le placement et la réadaptation des adolescentes
et des jeunes femmes en difficulté**

Laurianne Hébert (B.Sc. psychoéducation)

Auxiliaire de recherche pour la Chaire de recherche du Canada sur le placement et la réadaptation des
adolescentes et des jeunes femmes en difficulté

Evan Marchand (B.Sc. psychoéducation)

Auxiliaires de recherche pour la Chaire de recherche du Canada sur le placement et la réadaptation des
adolescentes et des jeunes femmes en difficulté

Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke

Mars 2024

TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations, des sigles et des acronymes.....	5
PARTIE I. le mandat d'évaluation.....	6
PARTIE II. La méthodologie.....	7
2.1 Méthodologie de l'analyse de contenu des rapports annuels	7
2.2 Méthodologie de l'analyse qualitative	7
<i>Procédures.....</i>	<i>7</i>
<i>Une série d'entretiens individuels et de groupes</i>	<i>8</i>
<i>Cadre théorique et indicateurs</i>	<i>8</i>
<i>Stratégie d'analyse</i>	<i>9</i>
PARTIE III. PORTRAIT DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LES CINQ ORGANISMES	10
Le nombre de femmes accompagnées.....	11
Les types de services offerts par les organismes contactés	11
Les types d'accompagnement.....	12
PARTIE IV : LES CONDITIONS D'IMPLANTATION	14
Acceptabilité.....	14
Adoption	14
Pertinence.....	15
Faisabilité	16
Fidélité	17
Mise à l'échelle.....	18
Maintien	19
Liste de recommandations.....	21
PARTIE V. LE RAPPORT DE REDDITION DE COMPTE	22
Pertinence.....	22
Faisabilité	24
Fidélité	25
Liste de recommandations.....	28
PARTIE VI. LES PARTENAIRES.....	29

Acceptabilité.....	29
Adoption	30
Pertinence.....	31
Faisabilité	32
Maintien	32
Liste de recommandations.....	34
CONCLUSION	35
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Indicateurs de succès de l’implantation de l’intervention.....	9
Tableau 2.	Nombre de rapports de reddition de compte produits par organisme par année...	10
Tableau 3.	Nombre de femmes accompagnées par les organismes	11
Tableau 4.	Types de service offert par les organismes ou institutions contactées	12
Tableau 5.	Types d’accompagnements effectués.....	13

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CFIR	Consolidated Framework for Implementation research
CLES	Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle
SCF	Secrétariat à la condition féminine
TFI	Tier Fidelity Inventory

PARTIE I. LE MANDAT D'ÉVALUATION

Ce mandat d'évaluation s'inscrit dans la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027. L'action 19 soutient le déploiement d'initiatives visant à faciliter les démarches des personnes qui souhaitent sortir de la prostitution. Le présent projet consiste à évaluer le projet pilote mis en œuvre au sein de cinq organismes afin de faciliter la réinsertion sociale des personnes désireuses de quitter la prostitution. Des intervenantes-ressources ont le mandat d'accompagner et d'informer les personnes souhaitant entreprendre des démarches pour se sortir de la prostitution.

Ce mandat d'évaluation vise à porter un jugement éclairé sur le projet pilote en vue de guider le gouvernement dans ses démarches de maintien, de déploiement et de pérennisation de cette initiative. Considérant que la Stratégie prévoit la consolidation et la pérennisation de ce projet pilote dans différentes régions du Québec, le présent mandat vise à évaluer son processus d'implantation de façon rigoureuse afin d'identifier les conditions qui favorisent son adoption, mais également sa mise à l'échelle et sa pérennisation dans différents organismes du Québec. Les conditions identifiées permettront d'optimiser le processus d'implantation de ce projet pilote, contribuant ainsi à ce qu'il génère les effets escomptés. Sur un plan opérationnel, l'évaluation permettra aussi de se prononcer sur l'adéquation des balises et des outils du projet pilote et de proposer des ajustements pour qu'ils correspondent bien à la réalité terrain et qu'ils soient facilitants pour les organismes.

L'objectif général est donc de documenter la mise en œuvre du projet pilote au sein des cinq organismes communautaires impliqués. Cet objectif se décline en quatre objectifs spécifiques :

1. Identifier et qualifier les retombées des actions menées par les cinq organismes communautaires impliqués dans le cadre du projet pilote.
2. Évaluer les activités de production et de coordination du projet pilote afin de faire ressortir les conditions favorables et défavorables à l'atteinte de son bon fonctionnement.
3. Évaluer les conditions qui favoriseront une démarche d'implantation optimale ainsi qu'une utilisation uniforme, efficace et cohérente des outils de suivi et de reddition de comptes utilisés par le SCF pour la coordination du projet pilote.
4. Proposer les pistes d'action dans un objectif d'amélioration du projet pilote et afin de le pérenniser.

PARTIE II. LA MÉTHODOLOGIE

2.1 Méthodologie de l'analyse de contenu des rapports annuels

Le contenu de tous les rapports de reddition de comptes que les cinq organismes participant au projet pilote ont soumis au Secrétariat à la Condition féminine (SCF) depuis l'implantation du projet dans leur milieu a été analysé. Cette analyse s'est centrée sur des indicateurs permettant de décrire les retombées des actions menées par ces organismes, soit : le nombre de femmes ayant bénéficié des services, le type de services offerts par les organismes et par les institutions partenaires, le type et le nombre d'accompagnements réalisés, ainsi que le nombre d'institutions partenaires contactées. Au total, 24 rapports ont été produits.

Considérant le manque de robustesse des données contenues dans ces rapports, ce portrait descriptif se veut toutefois largement imparfait. En effet, bien que chaque organisme dût remplir le formulaire spécifique de reddition de comptes fourni par le SCF, la façon de compiler les données variait d'un organisme à l'autre et était aussi susceptible de changer au fil du temps au sein d'un même organisme. De plus, les informations compilées n'ont pas été monitorées systématiquement au fil du temps au moyen d'outils de suivi spécifiques partagés par tous les organismes et plusieurs informations étaient manquantes. Conséquemment, en raison du trop grand nombre de valeurs manquantes ou de l'imprécision des données compilées, le nombre d'accompagnements réalisés ainsi que le nombre d'organismes contactés n'ont pas pu être comptabilisés.

IMPORTANT : Les données de la partie 3 du présent rapport d'évaluation, qui décrivent le portrait de la mise en action du projet pilote, doivent donc être interprétées avec prudence. Elles brossent un portrait d'ensemble des actions mises en œuvre, mais elles n'ont pas la prétention d'être exhaustives ni complètement fidèles aux pratiques déployées.

2.2 Méthodologie de l'analyse qualitative

Procédures

Des entretiens individuels et de groupes ont été menés auprès d'intervenantes-ressources et de coordonnatrices qui implantent le projet pilote, ainsi qu'auprès de partenaires externes impliqués dans ce projet. Ces entretiens visaient à évaluer les indicateurs de succès de l'implantation ainsi que les conditions qui favorisent ou non l'implantation optimale du projet

pilote. La durée de ces entretiens variait généralement entre 40 et 60 minutes. Les entretiens ont été enregistrés via l'application TEAMS afin de pouvoir synthétiser et analyser leur contenu.

Une série d'entretiens individuels et de groupes

D'abord, sept intervenantes-ressources et trois coordonnatrices, ont participé à un premier entretien individuel. Elles proviennent de cinq régions administratives du Québec, soit Montréal, Outaouais, Estrie, Québec et l'Abitibi-Témiscamingue. Elles avaient entre un an et six ans d'expérience dans le projet pilote. Sur 12 personnes invitées à participer à l'étude, 10 ont accepté, le taux de participation s'élève donc à 83 %. Le recrutement s'est déroulé en avril 2023 et les entrevues ont été réalisées en mai et juin 2023. Une série de cinq entretiens (un entretien par organisme) a ensuite été réalisée en septembre 2023. Chaque entretien réunissait cette fois un duo formé d'une intervenante-ressource et d'une autre personne impliquée dans le projet pilote. Ces entretiens visaient à mettre en commun les recommandations émises par les représentantes de chaque organisme lors des entretiens individuels faits au préalable et à dégager les recommandations à retenir en conformité avec les objectifs et les paramètres du mandat d'évaluation. Au total, huit intervenantes-ressources et deux coordonnatrices ont participé à ce volet de l'étude.

Ensuite, des représentantes de quatre des cinq organismes implantant le projet pilote ont participé à un entretien de groupe qui visait à recueillir les perceptions sur l'adéquation des rapports de reddition de comptes à soumettre annuellement au SCF. Les participantes étaient invitées à proposer des ajustements afin que ces rapports trouvent écho dans leurs pratiques, tout en répondant aux besoins du SCF. Au total, sept intervenantes-ressources ou coordonnatrices ont participé à ce volet de l'étude.

Enfin, des entretiens individuels ont été menés auprès de partenaires de quatre organismes implantant le projet pilote. L'échantillon est composé de 10 partenaires qui étaient disponibles et volontaires. Ces partenaires proviennent de huit organismes différents et de quatre régions administratives du Québec, soit Montréal, Outaouais, Estrie et Abitibi-Témiscamingue. Au total, 12 partenaires ont été invités à participer à l'étude, ainsi, le taux de participation s'élève à 83,3 %. Les entretiens ont eu lieu entre mai et juillet 2023.

Cadre théorique et indicateurs

Le guide d'entrevue a été inspiré du questionnaire *Tier Fidelity Inventory* (TFI ; McIntosh et al., 2017) et des indicateurs de succès de l'implantation d'une intervention (Proctor et al., 2011 ; voir section 2.1.4). Il inclut des questions relatives au cadre de référence *Consolidated Framework for Implementation Research* (CFIR ; Damschroder et al., 2009). Une version québécoise de ce

protocole d'entrevue a été développée par la Professeure Lane, directrice du Centre RBC d'expertise en santé mentale de l'Université de Sherbrooke et a été adaptée au présent mandat d'évaluation. La participation était libre et volontaire et les propos ont été rapportés de façon anonyme et confidentielle. Le consentement de toutes les personnes participantes a été obtenu et la procédure du projet a été approuvée par le comité d'éthique de l'Université de Sherbrooke.

Sept indicateurs permettent ainsi de témoigner du degré de succès de l'implantation du projet pilote : l'acceptabilité, l'adoption, la pertinence, la faisabilité, la mise à l'échelle et le maintien de l'intervention.

Tableau 1. Indicateurs de succès de l'implantation de l'intervention

Indicateurs de succès de l'implantation	Description
Acceptabilité	Satisfaction au regard des différentes composantes et de l'intervention (balises, outils, objectifs, etc.).
Adoption	Raisons qui motivent à implanter ou à participer à l'intervention
Pertinence	Adéquation perçue de l'intervention au regard des besoins des femmes désireuses de sortir de la prostitution
Faisabilité	Degré auquel l'intervention est applicable dans la réalité quotidienne
Fidélité	Degré auquel l'intervention est implantée comme prévu
Mise à l'échelle	Portée de l'intervention en termes de nombre de femmes qui en bénéficient et de nombre de partenaires impliqués
Maintien	Degré auquel l'intervention est investie au fil du temps

Stratégie d'analyse

Après chaque entretien réalisé, l'auxiliaire de recherche ayant mené l'entrevue effectuait une synthèse du contenu en fonction des indicateurs de succès qui figurent dans le cadre de référence théorique. L'enregistrement audio de chaque entretien était ensuite écouté par un second auxiliaire de recherche qui avait alors pour tâche de bonifier et d'ajuster cette synthèse. Les résultats divergents étaient discutés jusqu'à ce qu'un consensus soit atteint. Ainsi, tous les propos partagés par les personnes ayant participé à l'étude ont été synthétisés en fonction des indicateurs énoncés par le cadre théorique, tout en tenant compte des nuances et des contextes rapportés. Les deux auxiliaires ont ensuite identifié, à partir de l'ensemble des synthèses produites, les constats et thèmes émergents. Pour illustrer les propos rapportés, des extraits représentatifs des entretiens sont présentés pour chaque indicateur.

PARTIE III. PORTRAIT DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LES CINQ ORGANISMES

Le portrait des actions mises en œuvre par les cinq organismes participant au projet pilote s'appuie sur les rapports de reddition de comptes que ces organismes ont soumis au Secrétariat à la Condition féminine (SCF) depuis l'implantation du projet dans leur milieu. Au total, 24 rapports ont été produits. Le tableau 2 détaille le nombre de rapports produits par organisme chaque année.

Tableau 2. Nombre de rapports de reddition de compte produits par organisme par année

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
CALACS Estrie	N.A.	1	1	1	1	1	5
CALACS Étoile du Nord	N.A.	N.A.	1	1	1*	1	3
CALAS Outaouais	N.A.	N.A.	1	1	1	1	4
CLES	1	1	1	1	1	1	6
Maison de Marthe	1	1	1	1	1	1	6
Total	2	3	5	5	5	4	24

* : production d'un rapport d'obstacles à l'implantation du Projet

N.A. : non-applicable l'implantation du Projet n'ayant pas encore commencé

L'implantation du projet pilote s'est faite de façon graduelle. Ainsi les organismes de la CLES et de la Maison de Marthe ont commencé à implanter le Projet en 2017, suivie du CALACS Estrie en 2018 et finalement du CALACS Étoile du Nord et du CALAS Outaouais en 2019.

Le nombre de femmes accompagnées

Le nombre de femmes accompagnées par les cinq organismes est détaillé au tableau 3. De 2018 à 2022, plus de 100 femmes ont été accompagnées chaque année, à l'exception d'une légère diminution qui s'observe pour l'année 2019, bien que celle-ci puisse être le reflet de l'absence de certaines données. C'est donc dire que malgré le contexte pandémique, les organismes ont pu accompagner un nombre considérable de femmes dans des démarches susceptibles de favoriser leur sortie de la prostitution. Bien que l'année 2022 compte une donnée manquante, un nombre particulièrement élevé d'accompagnements ont été rapportés au cours de cette année.

Tableau 3. Nombre de femmes accompagnées par les organismes

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CALACS Estrie	N.A.	7	20	27	15	41
CALACS Étoile du Nord	N.A.	N.A.	N.C.	13	N.C.	N.C.
CALAS Outaouais	N.A.	N.A.	11	14	27	38
CLES	12	92	32	20	60	74
Maison de Marthe	44	23	24	27	27	57
Total	56	122	87	101	129	210

N.A. : non-applicable l'implantation du Projet n'ayant pas encore commencé

N.C. : donnée non-calculée en raison de l'absence ou de l'imprécision des données disponibles

Les types de services offerts par les organismes contactés

Les informations concernant les types de services offerts par les organisations partenaires contactées par les cinq organismes au cœur du projet pilote sont rapportées au tableau 4. Les organismes implantant le projet pilote entraient en contact avec d'autres organisations dans le but de répondre aux besoins des femmes qu'ils accompagnaient et d'assurer un continuum de services. Une multitude d'organisations offrant des services psychosociaux, d'hébergement, d'aide alimentaire, juridiques, financiers, médicaux, d'aide à l'emploi et de scolarisation ont ainsi été sollicitées et ont contribué à l'accompagnement des femmes en vue de favoriser leur sortie de la prostitution. Par souci de synthèse, seuls les trois types de services (ou quatre dans le cas d'une égalité) les plus fréquemment sollicités au cours d'une année sont rapportés. Les services psychosociaux sont ceux qui ont été les plus souvent sollicités au fil des années. Les ressources d'hébergement sont aussi rapportées par une majorité d'organismes de manière récurrente. Les liens avec des organisations offrant des services médicaux et d'aide alimentaire varient selon les années, bien qu'ils reviennent assez fréquemment. À noter, les liens avec des organisations du domaine de la scolarisation étaient peu nombreux.

Tableau 4. Types de service offert par les organismes ou institutions contactées

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CALACS Estrie						
Psychosocial	N.A.	X	X	X	X	X
Hébergement	N.A.		X	X	X	X
Aide médicale	N.A.			X		
Aide alimentaire	N.A.			X	X	X
Aide à l'emploi	N.A.				X	
CALACS Étoile du Nord						
Psychosocial	N.A.	N.A.	X	X	N.C.	X
Hébergement	N.A.	N.A.			N.C.	X
Aide médicale	N.A.	N.A.	X	X	N.C.	
Aide alimentaire	N.A.	N.A.	X	X	N.C.	
CALAS Outaouais						
Psychosocial	N.A.	N.A.	X	X	X	X
Hébergement	N.A.	N.A.	X	X	X	X
Aide juridique	N.A.	N.A.				X
Scolarisation	N.A.	N.A.			X	X
CLES						
Psychosocial		X	X	X		X
Hébergement	X			X		X
Aide juridique			X		X	
Aide médicale			X			
Aide alimentaire		X				X
Aide à l'emploi	X	X				
Scolarisation			X			
Maison de Marthe						
Psychosocial	X	X	X	X	X	X
Hébergement	X	X	X	X	X	X
Aide juridique				X		X
Aide médicale	X			X	X	

N.A. : non-applicable l'implantation du Projet n'ayant pas encore commencé

N.C. : donnée non-calculée en raison de l'absence ou de l'imprécision des données disponibles

Les types d'accompagnement

Les types d'accompagnement effectués directement par les ressources des cinq organismes au cœur du projet pilote sont exposés au tableau 5. Les données fournies à cet effet dans les rapports de reddition de comptes étaient très imprécises. Notamment, la nature spécifique des suivis psychosociaux n'a pas pu être documentée aux fins du présent mandat d'évaluation en raison de la trop grande inconsistance des données disponibles. Par souci de synthèse, seuls les trois types d'accompagnement les plus fréquemment effectués dans une même année sont rapportés. Les accompagnements dans les ressources de dépannage alimentaire et d'aide médicale sont les plus souvent effectués auprès des femmes. En s'attardant aux organismes de manière individuelle, il est possible d'observer que, d'année en année, les principaux types d'accompagnements réalisés reviennent de façon récurrente. Par exemple, pour le CALACS de l'Estrie, le dépannage

alimentaire est présent chaque année et l'accompagnement médical revient de 2019 à 2022. Seul l'organisme CLES présente des types d'accompagnements qui varient davantage d'une année à l'autre. Ce portrait traduit que les accompagnements visent d'abord et avant tout à accompagner les femmes afin qu'elles puissent subvenir à leurs besoins fondamentaux en matière de santé, d'hébergement et d'alimentation.

Tableau 5. Types d'accompagnements effectués

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CALACS Estrie						
Accompagnement médical			X	X	X	X
Accompagnement pour logement		X				X
Aide sociale		X				
Dépannage alimentaire		X	X	X	X	X
Procédures légales			X	X		X
CALAS Étoile du Nord						
Accompagnement médical				X		X
Aide sociale			X	X		X
Dépannage alimentaire			X	X		X
CALAS Outaouais						
Accompagnement recherche d'emploi			X			
Accompagnement pour logement						X
Dépannage alimentaire			X	X		X
Procédures légales						X
CLES						
Accompagnement médical			X	X		
Accompagnement recherche d'emploi	X					
Accompagnement juridique			X			
Accompagnement médiatique				X		
Accompagnement pour logement	X			X		X
Accompagnement santé mentale			X			
Dépannage alimentaire	X		X			X
Procédures légales				X		X
Maison de Marthe						
Accompagnement médical	X					
Accompagnement famille	X					
Mise en contact avec des organismes				X	X	
Procédures légales	X					

PARTIE IV : LES CONDITIONS D'IMPLANTATION

Les résultats issus des entretiens réalisés auprès des intervenantes-ressources et des coordonnatrices du projet pilote (ci-après nommées « les intervenantes » à des fins de parcimonie) sont présentés en fonction des différents indicateurs de succès d'implantation: acceptabilité, adoption, pertinence, faisabilité, fidélité, mise à l'échelle et maintien.

Acceptabilité

Les intervenantes invitées à participer à l'implantation du projet pilote au sein de leur organisme par le SCF ont accueilli positivement cette invitation. Pour plusieurs d'entre elles, cette invitation a été perçue comme une reconnaissance de leur expertise en la matière. Elles considéraient cette invitation comme une opportunité de développer un nouveau service permettant de répondre aux besoins spécifiques et particuliers des femmes en situation de prostitution.

Par ailleurs, quelques intervenantes mentionnent qu'il y avait certaines ambiguïtés quant à la manière de mener le projet au départ. Peu d'informations étaient offertes quant aux tâches à effectuer, sur la manière concrète de déployer le projet et sur les attentes que le SCF avait face aux retombées du projet pilote.

Adoption

Les intervenantes, malgré certaines craintes et réticences, sont toutes motivées à s'impliquer dans la mise en œuvre du projet pilote. La raison principale et partagée par l'ensemble est que le projet permet de répondre véritablement aux besoins des femmes accompagnées.

« On voyait les besoins, mais on n'avait pas la capacité d'y répondre. Maintenant on peut les aider, c'est ce qui nous motive. »

Les retombées observées sur les femmes sont concrètes et ces dernières mentionnent à leurs intervenantes qu'elles apprécient recevoir un service d'accompagnement sensible à leur réalité. Les intervenantes perçoivent donc la différence qu'elles font auprès des femmes accompagnées, ce qui est un moteur de motivation dans la mise en place des interventions proposées par le projet pilote.

« En fait je le vois que ça fait du bien aux femmes. Je vois leur cheminement, qu'elles s'améliorent vraiment beaucoup. »

La flexibilité d'intervention est une autre motivation fréquemment mentionnée par les intervenantes afin de s'impliquer dans ce projet. Le fait de pouvoir effectuer des suivis à long terme, de pouvoir se déplacer aux endroits où se trouvent les femmes et d'avoir la liberté d'adapter

les suivis aux besoins spécifiques des femmes constituent des conditions leur permettant de créer des liens de confiance auprès de cette population avec qui il peut parfois être difficile de bâtir des relations thérapeutiques.

« C'est sûr que vu qu'on n'a pas de nombre limite de rencontres avec les femmes, que c'est un contexte qui peut être plus informel qui nous permet en fait de rentrer plus dans le quotidien des femmes, ça fait qu'on crée des liens forts avec ces femmes-là. Donc ça, c'est sûr que c'est motivant. »

Les partenariats avec divers organismes sont perçus positivement par les intervenantes. Cela leur permet d'aider à la création d'un filet de sécurité pour les femmes et de s'assurer que ces dernières obtiennent réponse à leurs besoins. Comme les suivis sont personnalisés, les femmes accompagnées rapportent également se sentir comprises et accueillies.

« On n'a pas de pression de rendement pour le projet pilote. Ça me permet de vraiment suivre le rythme des femmes et de leur demander "qu'est-ce que tu veux changer, toi?" »

C'est entre autres pour ces raisons que l'ensemble des intervenantes nomment vouloir poursuivre leur implication dans ce projet qu'elles trouvent important. Grâce au financement reçu, elles sont maintenant mieux en mesure de répondre aux besoins des femmes qui souhaitent sortir de la prostitution en s'adaptant à leurs besoins. Pour ces intervenantes, le projet pilote s'intègre de façon bénéfique dans une logique de continuité de services.

« En offrant ce service, on vient répondre à des besoins et on démontre aux femmes qu'elles sont importantes. On va poursuivre d'offrir ce service-là. »

Pertinence

Toutes les intervenantes perçoivent l'importance du projet pilote pour les femmes en processus de sortie de prostitution. Elles reconnaissent la pertinence d'un projet dédié complètement à l'accompagnement vers la sortie de la prostitution.

« Le projet répond à un besoin qui était non comblé. »

La flexibilité offerte par le projet pilote leur permet de répondre à une variété de besoins propre à chaque femme et ainsi sécuriser chacune dans ses démarches, lesquelles peuvent parfois être éprouvantes. Cela permet donc un accompagnement personnalisé, d'établir une relation de confiance et de faire le pont avec les services qui sont susceptibles de répondre à leurs besoins. Un aspect important qui a été nommé renvoie à l'effet du projet pilote sur l'accessibilité et la qualité

des services. Selon des intervenantes, les accompagnements offerts permettent aux femmes de recevoir des services de meilleure qualité, avançant que la qualité des services fait parfois défaut lorsque les femmes se présentent seules en raison des préjugés sociaux entretenus à leur égard.

« Par exemple, elles reçoivent généralement une meilleure consultation avec les médecins quand on est présente avec elles. [...] Je pense que c'est le fait qu'ils se sentent peut-être surveillés [...] parce que l'on connaît les droits des femmes... Je vois vraiment, et les femmes aussi, que lorsqu'on est présente, elles sont plus écoutées et considérées, les professionnels sautent moins aux conclusions quand on les accompagne. »

De plus, les intervenantes considèrent que le projet pilote concorde avec la mission et les objectifs de leur organisme respectif. Plusieurs d'entre elles mentionnent qu'elles croient que leur organisme est le plus adéquat pour offrir ces services aux femmes grâce à l'expertise qu'elles ont développée pour cette problématique complexe.

Faisabilité

De façon générale, l'application du projet pilote est perçue comme étant applicable dans la réalité quotidienne. Des difficultés en termes de contraintes de temps sont toutefois rencontrées. Au quotidien, les tâches et responsabilités qui sont demandées aux intervenantes sont bien intégrées dans leur journée de travail, considérant que toutes les intervenantes ressources du projet y travaillent à temps plein. Cependant, quelques intervenantes soulèvent avoir parfois à refuser certaines occasions d'offrir ou d'animer du contenu de sensibilisation puisque leur horaire se remplit rapidement et qu'elles sont peu (entre une et quatre intervenantes par organisme) à travailler sur le projet, alors que la demande de services est grandissante. Aussi, certaines intervenantes mentionnent qu'elles ont à faire des heures supplémentaires pour réussir à concevoir des activités ou pour adapter des outils d'évaluation et d'intervention pour les femmes. Ainsi, l'ensemble des intervenantes s'entendent pour dire que le financement offert pour mettre en place les interventions proposées n'est pas suffisant.

« Une travailleuse et demie ne peut pas faire ça et répondre aux indicateurs mis en place. Ça prend beaucoup de temps. »

Un important obstacle a été nommé au sein de trois organismes qui rapportent la difficulté à officialiser des ententes formelles avec les partenaires, puisque que ceux-ci ne souhaitent pas nécessairement être affiliés publiquement au projet de sortie de prostitution ou ne partagent pas la même vision de la problématique. Les intervenantes souhaiteraient que l'amorce de collaborations,

que les ententes informelles et que les efforts de sensibilisation soient reconnus dans leurs contributions au projet, au-delà des ententes formelles et officielles.

Fidélité

Dans quatre des cinq organismes, les intervenantes considèrent avoir apporté certaines modifications au projet pilote initialement présenté. Plusieurs ajouts ont été faits dans les organismes afin d'améliorer les services offerts aux femmes.

Sur le plan de l'intervention, des rencontres individuelles ont été ajoutées dans le but d'offrir du soutien psychosocial aux femmes et d'établir une relation thérapeutique avec elles. Des intervenantes estiment que ces rencontres sont importantes pour soutenir le processus vers la sortie de la prostitution, même s'il ne s'agit pas d'accompagnements vers d'autres ressources. Le souhait que ces suivis individuels soient reconnus à la juste valeur comme faisant partie intégrante du projet pilote est nommé :

« Il y a plein de rencontres qui ne sont pas définies comme étant un accompagnement selon la définition offerte par le SCF. Par contre, ces rencontres-là tracent tout de même la voie vers la sortie, donc on a décidé de le faire. »

Un autre ajout a été celui des supervisions cliniques afin de soutenir les intervenantes dans leur suivi. Selon des intervenantes, ces supervisions permettent aux intervenantes de discuter des cas et d'obtenir un avis objectif de la part de leurs collègues ou d'experts externes afin d'offrir aux femmes un suivi de qualité et répondant à leurs besoins. Selon elles, ces supervisions cliniques leur permettent de mieux comprendre et objectiver certaines situations vécues avec les femmes et de renforcer leur sentiment de compétence. Elles permettent également de briser l'isolement que les intervenantes ressentent parfois en travaillant auprès de cette clientèle et d'obtenir du soutien de leurs pairs qui est apprécié et important pour elles. Elles ont un espace où discuter des cas complexes auxquels elles font face et où elles peuvent recevoir un soutien pratique et émotionnel nécessaire pour travailler auprès de cette clientèle.

« On a besoin de ces supervisions-là parce que c'est très lourd, c'est très demandant travailler avec cette clientèle. Il y a toute la question du traumatisme vicariant qui entre en jeu. »

Des intervenantes ont également incorporé un moment pour discuter du projet pilote au sein de leurs équipes de travail respectives. Cela permet à tous les membres de l'organisme de bien comprendre ce à quoi sert le projet et ce qu'elles font à titre d'intervenantes attirées. Cela permet aux membres de l'équipe de bien expliquer le service et d'y référer les femmes correctement au besoin.

Mise à l'échelle

Les retombées des interventions du projet pilote sont multiples pour les femmes et pour les partenaires externes, selon le point de vue des intervenantes. Tout d'abord, les intervenantes considèrent que le projet pilote agit à titre de porte d'entrée dans le processus de sortie de la prostitution. En effet, cela permet aux femmes de s'engager activement dans le processus de sortie en trouvant des ressources et organismes venant répondre à leurs besoins de base (hébergement sécuritaire, soins de santé, nourriture, vêtements, etc.). La flexibilité d'intervention offerte par le projet pilote est appréciée par les intervenantes. Effectivement, cela permet aux intervenantes ressources d'ajuster leurs interventions et d'accompagner les femmes selon leurs besoins dans des organismes partenaires de qualité et d'ainsi contribuer à la création d'un filet de sécurité.

« On ne peut pas répondre à l'ensemble de leurs besoins. [...] En les accompagnant vers les bons organismes pour les aider, ça nous permet de créer un lien de confiance et de nous assurer qu'elles aient ce dont elles ont besoin en plus de les aider à créer des liens avec d'autres intervenants. Ça leur crée un filet de sécurité qu'elles n'ont pas et ça, c'est important pour leur rétablissement. »

Les intervenantes rapportent que les femmes accompagnées mentionnent elles-mêmes l'importance du projet pilote dans leur cheminement, et plus encore, qu'elles réfèrent elles-mêmes d'autres femmes vers des services. Les intervenantes perçoivent donc que le projet pilote est motivant et sécurisant pour ces femmes.

« Les femmes se sentent plus soutenues, plus en connaissance de cause. [...] Le projet est un maillon important dans leur processus de sortie. C'est un service qui est important pour elles. »

Sur le plan des partenariats établis, presque toutes les intervenantes ont rapporté avoir observé une plus grande sensibilité des partenaires envers les femmes en situation de prostitution. Le projet pilote leur a permis de sensibiliser plus d'actrices et d'acteurs de diverses organisations à la réalité des femmes qui tentent de sortir de la prostitution. Globalement, les intervenantes perçoivent plus d'acceptation et moins de tabous face à cette problématique. Certains partenaires les appellent pour obtenir du soutien lorsqu'ils interviennent auprès des femmes en situation de prostitution afin de s'assurer de les accompagner de manière adaptée et sensible. Les intervenantes sont généralement satisfaites et heureuses d'avoir pu créer ces collaborations pour accompagner les femmes.

« Les gens sont vraiment outillés à bien référer, justement à peut-être même venir dans notre organisme avec les personnes qu'ils veulent nous référer. [...] Ça

permet de faire connaître le projet, y'a plein d'intervenants qui ont fait "Ha, je ne savais tellement pas ou la référer parce qu'y'a pas de service qui existe pour elle." [...] Donc ils sont contents de savoir que ça existe. »

Maintien

Le degré d'investissement du projet pilote au fil des années varie selon les organismes au sein desquels il a été implanté. Notamment, lors des changements d'employés ou encore pendant le confinement dû à la pandémie, le niveau d'investissement était plus variable. L'épuisement de certaines ressources professionnelles a été nommé. Ces défis ont toutefois permis aux organismes d'optimiser la mise en œuvre du projet pilote, en élaborant par exemple des activités de groupe pour les femmes et en ajoutant des supervisions cliniques pour les intervenantes. Néanmoins, pour la majorité des organismes, le projet pilote a été mis en place de manière stable avec le même degré d'investissement chaque année avec au moins une intervenante à temps plein y étant engagée.

« Le projet pilote fait vraiment partie inhérente de tout ce qu'on fait au niveau de l'intervention. »

Plusieurs pistes ont été nommées pour favoriser le maintien du projet, dont celles d'enrichir le soutien accordé aux intervenantes elles-mêmes. D'une part, les intervenantes rapportent qu'il est primordial que les intervenantes travaillant auprès des femmes en situation de prostitution aient accès à des offres de formation diversifiées pour bien intervenir face à cette problématique complexe. D'autre part, l'accès à plus de supervisions cliniques est jugé essentiel. Les intervenantes nommaient l'importance que les intervenantes aient du soutien psychologique et pratique pour pallier l'épuisement qu'il est possible de vivre en travaillant auprès d'une clientèle aussi vulnérable. Dans cette même veine, le désir de rencontrer plus souvent les intervenantes responsables du projet pilote des autres organismes qui le mettent en place a aussi été mentionné. Cela permettrait aux intervenantes d'échanger sur leurs stratégies d'intervention et sur les celles utilisées pour surmonter certains obstacles rencontrés.

La flexibilité dans l'intervention est également un aspect nécessaire au maintien du projet dans le temps. Des intervenantes soutiennent que de rigidifier le cadre ne pourrait que nuire au maintien du projet et même mener à sa fin. Parmi les pistes de développement souhaitées, la possibilité d'effectuer davantage d'activités de sensibilisation auprès d'organisation partenaires a fréquemment été mentionnée. Ces activités aident à démystifier le phénomène de la prostitution, à mieux comprendre la notion de l'exploitation sexuelle et à défaire certains préjugés que les différents acteurs et actrices de la société peuvent entretenir sur cette problématique. La mise en place de mécanismes pour accueillir les services de certaines professionnelles (ex. : infirmière,

psychologue) directement dans les locaux des organismes est également souhaitée afin de faciliter l'accès des femmes aux services.

Enfin, la pérennité du financement du projet pilote est une condition cruciale selon les intervenantes. Ce financement permet d'offrir une sécurité d'emploi et des conditions de travail attrayantes aux intervenantes. Ce financement permet aussi de diminuer le risque de roulement de personnel, lequel pourrait constituer un important obstacle à la capacité d'accompagner adéquatement les femmes vers la sortie de la prostitution, car il nuit à la création du lien de confiance et fait en sorte que les organismes consacrent beaucoup de temps à la formation de nouveaux employés. Des craintes ont toutefois été fréquemment exprimées lors des entrevues au regard de la pérennité du financement. En effet plusieurs intervenantes se questionnaient quant à la pérennité du financement.

« C'est embêtant parce que là tu te demandes est-ce qu'on est en train de développer un projet et des partenariats qui vont prendre fin rapidement? C'est difficile d'avoir de la crédibilité quand on ne sait pas si le projet va continuer. »

L'enjeu de la pérennité du financement et des services était donc au cœur des préoccupations exprimées par les intervenantes. Comme le projet pilote est présent depuis déjà plusieurs années au sein de ces organismes et qu'il répond à des besoins véritables de femmes qui souhaitent sortir du milieu de la prostitution, la fin du financement est une véritable inquiétude chez les intervenantes. Des recommandations ont été proposées par les intervenantes au regard de la question du financement. Tout d'abord, des organismes souhaitent que le financement offert par le SCF soit orienté vers leur mission globale afin de leur offrir une plus grande autonomie. Ensuite, une hausse du financement est souhaitée afin de pouvoir embaucher plus d'intervenantes (minimum deux). Plusieurs intervenantes mentionnent le besoin d'être plus d'une intervenante à temps plein sur le projet afin de réussir à répondre aux multiples demandes.

« Pour que ça se pérennise, il faut que le financement soit à la hauteur du travail que ça demande aux organismes et aux besoins des femmes. »

Liste de recommandations

Les résultats permettent d'extraire les recommandations suivantes, soient que le SCF :

- Fournisse plus d'informations dès le départ quant aux tâches à effectuer, à la manière concrète de déployer le projet et aux retombées attendues ;
- Maintienne la flexibilité des interventions réalisées pour soutenir l'accompagnement des femmes ;
- Reconnaisse les efforts de sensibilisation faits auprès d'organismes partenaires, au-delà des ententes formelles et officielles ;
- Reconnaisse que les suivis individuels de nature psychosociale font partie intégrante de l'accompagnement offert aux femmes ;
- Assure l'accès des intervenantes à des formations spécialisées et à des supervisions cliniques ;
- Offre des occasions d'échanges entre les intervenantes des divers organismes qui implantent le projet pilote;
- Soutienne la réalisation d'un plus grand nombre d'activités de sensibilisation auprès d'organisations partenaires ;
- Réfléchisse à la mise en place de mécanismes pour accueillir les services de certaines professionnelles (ex. : infirmière, psychologue) directement dans les locaux des organismes ;
- Assure la pérennité du financement de ce projet d'accompagnement des femmes vers la sortie de la prostitution ;
- Rehausse le financement dédié à ce projet afin d'accroître les ressources professionnelles.

PARTIE V. LE RAPPORT DE REDDITION DE COMPTE

Cette section porte spécifiquement sur le point de vue des intervenantes-ressources et des coordonnatrices (ci-après nommées « les intervenantes » à des fins de parcimonie) quant à l'adéquation des balises, des mécanismes et des outils qui encadrent et structurent le projet pilote.

Pertinence

La pertinence des rapports de reddition de comptes a vivement été questionnée. La majorité des intervenantes soulignent que plusieurs contenus à compléter dans ces rapports leur semblent superflus. Elles conçoivent que le contenu varie peu d'une année à l'autre (ex. : les processus d'embauche, les ressources sollicitées) et qu'il se répète inutilement. En revanche, des intervenantes relèvent que les activités effectuées ont évolué depuis le début de l'implantation du projet pilote, mais que le contenu demandé n'a pas été actualisé. Des intervenantes suggèrent alors l'ajout de nouvelles rubriques, permettant de décrire, par exemple, les outils d'accompagnement qui ont été développés ou encore les outils d'évaluation utilisés.

Plusieurs intervenantes perçoivent la production de ses rapports comme un fardeau qui nuit à leur présence sur le terrain auprès des femmes. Selon elles, il s'agit de temps qu'elles pourraient investir plus judicieusement à l'élaboration d'activités ou d'outils qui auraient un impact plus direct sur les femmes accompagnées. Pour renforcer le bien-fondé des rapports de reddition de compte, des intervenantes suggèrent que les informations descriptives et répétitives soient évacuées, au profit d'un bilan qui reposerait plutôt sur les faits saillants de l'année :

« On pourrait rapporter les faits saillants. C'est quoi notre évaluation de notre année de projet ? Qu'est-ce qui est différent cette année des autres années ? Quelles sont les difficultés qu'on a rencontrées ? Quels moyens on a mis en place pour parvenir à surmonter ces difficultés ? »

Une intervenante souligne toutefois que cette répétition d'informations n'est pas nécessairement superflue, mais en autant qu'elle soit utilisée véritablement à titre de vecteur de changements :

« Les obstacles, je trouve ça le fun de les nommer parce que ça démontre que ça n'a pas changé beaucoup, il y a quand même un poids par rapport à ça. Mais est-ce que c'est utile ou pas... Qu'est-ce qu'ils vont faire avec ça ? S'ils font juste les lire les obstacles pis ils font comme "ha bin coudonc ça n'a pas changé" et ils laissent ça là, ce n'est pas très utile. »

Cette réflexion fait écho aux réflexions d'autres intervenantes qui ont exprimé s'attendre à ce que le contenu de ces rapports serve de leviers pour que des actions concrètes se matérialisent sur le plan politique pour soutenir les organismes ayant pour mandat d'accompagner des femmes dans leur processus de sortie de la prostitution. Or, la majorité des intervenantes n'avaient pas l'impression que les rapports qu'elles produisent mènent à des actions concrètes :

« Il pourrait [le SFC] à partir des informations qu'on a colligées aller faire du lobbying. Je ne sais pas... Ils pourraient aller faire de la pression, travailler en collaboration avec les ministères ciblés. C'est sûr que ce serait ça ultimement qui devrait être fait. »

Une autre participante déplore enfin ne pas connaître l'utilisation que le SCF fait de ces rapports.

« C'est une perte de temps pour nous. Année après année on répète les obstacles, qui sont toujours les mêmes, et aucune action n'est mise en place par les ministères pour aplatir les obstacles rencontrés qu'on rapporte. »

Afin d'éviter toute ambiguïté quant à la pertinence des rapports de reddition, et surtout afin de bien calibrer le temps et l'énergie qu'elles y investissent, plusieurs intervenantes ont exprimé le besoin de mieux comprendre la visée véritable des informations demandées dans ces rapports. Une intervenante résume bien ce point :

« J'ai l'impression qu'on répondrait peut-être différemment si on s'avait qu'est-ce que ça leur donne comme information. »

Faisabilité

Les intervenantes des différents organismes s'entendent pour dire que la production d'un seul rapport par année est suffisante, même si cela représente beaucoup de travail à faire d'un coup. Elles précisent que l'idéal serait que le rapport couvre la période du 1er avril au 31 mars de chaque année, soit la même période accordée pour les rapports qui leur sont demandés par d'autres bailleurs de fonds. Une intervenante indique toutefois qu'il serait bénéfique d'avoir un délai jusqu'au 30 juin de chaque année pour soumettre le rapport de reddition de compte, proposition qui est corroborée par les autres intervenantes lors du focus groupe. Ainsi, le bilan financier annuel serait complété et vérifié :

« D'une manière ou d'une autre, étant donné de la fin d'année financière [...] tout ce qui est des statistiques justement, nous avons déjà à les sortir pour préparer notre fin d'année et toutes nos entrées de documentation. Donc clairement que ça serait plus facilitant de remplir une fois le rapport et de le faire en même temps du reste. Pour moi, ça a ben du sens. »

Afin d'optimiser la production des rapports de reddition de comptes, les intervenantes recommandent aussi que les informations à colliger pour le SCF s'harmonisent avec celles des autres rapports de reddition de comptes que les organismes ont à rendre à d'autres bailleurs de fonds. Une intervenante suggère de s'inspirer plus spécifiquement du rapport du PSOC afin que le rapport de reddition de comptes soit plus court et plus représentatif du travail global effectué :

« C'est 3 ou 4 questions du type 'est-ce qu'il y a eu des changements en comparaison avec l'année passée' en plus de notre rapport d'activité et de notre rapport financier. C'est ça notre réédition de compte à la mission globale. »

Par ailleurs, les intervenantes ont partagé leurs stratégies afin d'être efficaces dans la rédaction des rapports de reddition de compte. Parmi ces stratégies figurent l'utilisation active, au fil des semaines, d'outils de compilation et de notes d'évolution, ainsi que l'élaboration d'un échéancier pour que les personnes concernées puissent planifier les plages horaires nécessaires à la rédaction et la validation des contenus. Une intervenante partage que la meilleure stratégie de travail, selon elle, est :

« D'en faire un peu toutes les semaines, ça fait moins lourd à la fin de l'année [...] après ça rassembler le tout ce n'est pas si difficile. Donc de documenter de façon régulière, avec des outils maison, peu importe. »

Ces pratiques ont pour but d'alléger le temps consacré à la reddition de comptes et aussi d'assurer la fidélité des données rapportées dans les documents transmis au SCF. Bien que ces outils soient instaurés dans certains organismes, les intervenantes estiment qu'il demeure ardu de les utiliser systématiquement puisqu'elles manquent de temps. Enfin, afin de bien soutenir les nouveaux organismes qui implanteraient éventuellement ce projet, il est suggéré de concevoir un « guide des bonnes pratiques » sur la façon de démarrer un nouveau projet et d'assurer le suivi des activités réalisées.

Fidélité

Des intervenantes déplorent le fait que beaucoup de données quantitatives doivent être compilées dans ces rapports, au détriment de données qualitatives qui mettraient davantage en valeur leur travail véritable. Des intervenantes expliquent par exemple que le décompte du nombre de partenaires consultés renseigne peu sur la portée des accompagnements et que l'accent devrait plutôt être porté sur les effets perçus de certains accompagnements. Des exemples prometteurs pourraient alors être mis en lumière. D'autres insistent sur le fait que la nature quantitative des questions posées fait en sorte qu'il est impossible de documenter l'ampleur du travail global qui est effectué auprès des femmes accompagnées. Par exemple, le nombre de femmes accompagnées au cours de l'année n'est souvent pas représentatif du nombre d'heures passées à effectuer des démarches avec elles.

« [Hypothétiquement], dans l'année, j'ai fait 2 accompagnements donc c'est ce qu'on inscrit dans le rapport et ce n'est pas représentatif de ce qu'on a fait. Ces accompagnements-là ont été très très longs et ont demandé de très très grosses démarches. Le quantitatif n'est pas représentatif du temps qu'on passe sur ces interventions. »

Des intervenantes apportent un point de vue complémentaire en soulignant qu'il demeure intéressant de connaître combien de temps (p. ex. : en nombre d'heures) est consacré à un accompagnement spécifique. Elles expliquent que l'accompagnement de femmes vers une sortie de la prostitution est constamment reconnu comme un travail long et complexe, mais que peu de données permettent d'appuyer ce constat. Dans la même veine, une autre intervenante déplore le manque de mise en contexte des données rapportées, ce qui a pour effet, à son avis, de minimiser l'ampleur réelle du travail effectué. Notamment, plusieurs intervenantes mentionnent que les accompagnements psychosociaux effectués pour bâtir une relation de confiance avec les femmes ne sont pas comptabilisés et sont pourtant au cœur de leur travail. :

« Certaines intervenantes ont peut-être dix femmes de rejointes au cours de l'année, mais qui font 30 accompagnements par semaine avec une même femme. Quand on constate ça, on comprend pourquoi elles ont un petit nombre de femmes rejointes. »

Les propos exprimés révèlent que le contenu transmis dans les rapports de reddition ne capte pas l'entièreté de la réalité des interventions effectuées. Certaines intervenantes étaient assez critiques à cet égard. Une participante insiste de son côté sur l'importance de se centrer sur la mission globale des organismes en matière de soutien à la sortie de la prostitution, et non d'isoler des indicateurs du Projet pilote, ce qui affaiblit selon elle la portée des initiatives déployées.

« Ce qu'ils nous demandent dans la reddition de comptes, ça ne correspond nullement à notre réalité. »

Au regard des partenaires externes, les intervenantes soulèvent l'importance de tenir compte non seulement des partenariats formels établis avec d'autres organismes, mais aussi des partenariats informels qui sont beaucoup plus courants. De plus, la distinction entre les organismes « contactés » et ceux « sensibilisés » apparaît peu utile pour plusieurs, puisque les interactions avec les partenaires impliquent nécessairement une forme de sensibilisation.

« Je ne trouve pas que la façon dont la question est formulée par rapport aux partenariats fait transparaître l'importance que ça a; et c'est sûr que le partenariat c'est une des solutions. [...] C'est beaucoup de téléphone, de discussions, de discussions cliniques et du partage d'expertise qui est vraiment rentable pour le projet [...]. »

Enfin, des questionnements ont été nommés quant au manque possible de standardisation de certaines informations colligées. Plusieurs intervenantes ont proposé de clarifier les questions, en mettant des définitions brèves de ce qui est attendu en parenthèses. Certaines intervenantes ont soulevé la possibilité que chaque organisme interprète à sa manière les indicateurs utilisés dans le rapport (p. ex. : démarche, accompagnement, déplacement). Ainsi, les informations rapportées ne sont pas les mêmes, rendant difficile la comparaison ou la compilation des données. Dans un esprit collaboratif, des intervenantes proposent que des outils de suivi soient créés conjointement par le SCF et les organismes qui implantent le projet pilote. Ces outils pourraient ensuite être partagés et utilisés par l'ensemble des organismes participants afin de comptabiliser de façon plus standardisée les données que le SCF souhaite recevoir. Une intervenante soulève toutefois l'enjeu de l'autonomie des organismes communautaires. Elle propose plutôt que les organismes s'entraident en se partageant leurs outils plutôt que d'imposer un outil commun à tous. Cette proposition est appuyée par les autres intervenantes.

Liste de recommandations

En somme, les recommandations suivantes se dégagent des discussions de groupe entre les intervenantes des organismes qui implantent le projet pilote. Les intervenants proposent que le SCF :

- Exige la production d'un seul rapport de reddition de comptes par année qui couvre la période du 1^{er} avril jusqu'au 31 mars, avec un délai jusqu'en juin pour le compléter ;
- S'inspire du rapport du PSOC afin que le rapport de reddition de comptes soit plus court et plus représentatif du travail effectué auprès des femmes ;
- Fournisse une définition claire des indicateurs à documenter (p.ex.: lexique des termes) ;
- Retire les éléments répétitifs des rapports de reddition de compte (p. ex.: partenariats, ressources consultées, organismes contactés) ;
- Ajoute une rubrique pour permettre aux organismes de faire valoir leurs actions prioritaires ou faits saillants de l'année ;
- Remplace certains indicateurs quantitatifs par des indicateurs qualitatifs (p.ex. : effets bénéfiques perçus, pratiques prometteuses, présentation d'un cas);
- Reconnaisse les suivis psychosociaux dans les actions visant à accompagner les femmes vers la sortie de la prostitution ;
- Ajuste le volet concernant les partenaires pour y inclure non seulement les ententes formelles établies, mais aussi des actions informelles déployées (ex. : sensibilisation) ;
- Partage des outils de travail pour favoriser l'entraide entre les organismes, tout en laissant l'autonomie aux organismes (suggérer des outils de travail sans les imposer);
- Explique aux organismes quelle est la finalité des informations qu'ils doivent compiler ;
- Informe les organismes des actions entreprises en réaction aux informations transmises dans leurs rapports de reddition de compte.

PARTIE VI. LES PARTENAIRES

Cette section présente les résultats recueillis auprès des partenaires qui collaborent avec les organismes qui implantent le projet pilote. Les résultats sont présentés en fonction de cinq indicateurs de succès d'implantation du projet pilote : acceptabilité, adoption, pertinence, faisabilité et maintien.

Acceptabilité

Globalement, les partenaires perçoivent positivement la collaboration engendrée par le projet pilote. L'opportunité d'offrir une complémentarité de services permettant de mieux répondre aux besoins des femmes en situation de prostitution est l'un des principaux atouts nommés. Toutefois, certains partenaires affirment avoir eu des appréhensions au départ, principalement en raison des différences de posture qui pouvaient prendre place face à la problématique de la prostitution. Certains partenaires rapportent qu'il était parfois confrontant d'être associé à un organisme qui affiche ouvertement sa posture abolitionniste face à la prostitution. Un partenaire rapporte que la collaboration a été plus difficile au début en raison de la vision « campée » de l'intervenante responsable du projet pilote :

« Moi je me suis souvent questionné “Est-ce que je suis abolitionniste ? Est-ce qu'on doit l'être ? ” On a aussi d'autres organismes avec qui on collabore et qui travaillent dans le libre choix, dans la réduction des méfaits, etc. [...] [L'organisme du projet pilote] nous a amené à réfléchir, mais par moment ça peut être confrontant parce que c'est comme si en s'associant à un organisme abolitionniste, on devient abolitionniste, alors que nous, on veut vaincre l'exploitation sexuelle, les risques associés et les conséquences. C'est tout ce qu'on veut. »

Il importe toutefois de noter que les quelques partenaires ayant évoqué de telles craintes ont spécifié qu'elles se sont rapidement résorbées grâce à la collaboration et à l'ouverture des intervenantes. Des partenaires soulignent tout de même l'importance de se centrer sur une vision partagée quant à la finalité de leur collaboration, qui est de répondre aux besoins des femmes en situation de prostitution, au-delà de leur posture respective et des débats possibles face à la problématique de la prostitution :

« On n'est pas ‘abollo’ contre ‘non-abollo’, on est capable de travailler ensemble pour les femmes, ce qui est quand même rare. »

Bien que le projet bénéficie d'une grande acceptabilité de la part des partenaires, quelques bémols sont à noter. Un partenaire déplorait la non-inclusion, dans l'offre de services, de femmes de la diversité de genre et d'hommes en situation de prostitution. Ces personnes doivent ainsi aller chercher des services à l'extérieur de leurs régions. Ce même partenaire nomme que la collaboration avec des intervenants masculins est aussi très limitée et plus ardue dans le cadre du projet pilote. Ce dernier soulève que des intervenantes du projet pilote semblent plus « *frileuses* » à l'idée de collaborer avec les intervenants de sexe masculin, ce qui peut engendrer de la frustration chez les partenaires.

Adoption

Certains partenaires admettent ne pas savoir que leur collaboration avec des organismes voués à l'accompagnement de femmes en situation de prostitution s'intègre dans le contexte d'un projet pilote spécifique, croyant collaborer tout simplement avec ces organismes en raison d'une situation qui le commandait. À l'inverse, d'autres partenaires mentionnent avoir eux-mêmes manifesté leur intérêt à contribuer au projet pilote afin de pouvoir offrir de meilleurs services aux femmes en situation de prostitution. Ces partenaires étaient parfois amenés à collaborer avec des intervenantes du projet pilote par l'entremise d'un autre projet, ou encore, ils avaient entendu parler du projet, puis ont volontairement fait part de leur désir de développer une collaboration.

« Quand j'ai vu qu'il y avait un nouveau projet pour aider les femmes [en situation de prostitution], je me suis dit "oh mon dieu il faut que je la contacte". »

La motivation des partenaires à s'impliquer dans le projet pilote est double. D'un côté, le sentiment de reconnaissance de la valeur et de la pertinence de leurs propres services au bénéfice des femmes en situation de prostitution nourrit leur motivation à s'investir dans ce projet. De l'autre côté, la reconnaissance de l'expertise des intervenantes qui accompagnent des femmes en situation de prostitution, de même que les attitudes d'ouverture et de flexibilité de ces intervenantes, sont identifiées comme des moteurs incitant à la collaboration, renforçant ainsi une perception positive du projet pilote.

« On sait que ces femmes ont plusieurs besoins et les deux organisations ensemble on avait un objectif commun qui est d'aider les femmes et les mettre en action. »

Des partenaires précisent que leur motivation est d'autant plus forte puisque cette collaboration contribue à redonner aux femmes le contrôle de leur vie et à augmenter la qualité des interventions offertes grâce à un partage d'expertises.

Pertinence

L'ensemble des partenaires soulignent que la collaboration engendrée par le projet pilote contribue à une offre de services plus adaptée aux besoins des femmes en situation de prostitution. Différentes raisons sont expliquées.

D'abord, des partenaires soulignent que le projet pilote a permis de les sensibiliser et a contribué à leur formation professionnelle. Ils précisent que cette collaboration avec l'organisme leur permet d'effectuer des interventions qui répondent mieux aux besoins des femmes et qui prennent en considération la réalité de ces dernières, soutenant ainsi la pertinence du projet. Plus précisément, l'expertise des intervenantes implantant le projet pilote permet aux partenaires d'être outillés et d'intégrer à leurs services des approches adaptées aux besoins de ces femmes. Les partenaires apprécient l'accessibilité des organismes chargés au projet pilote qui permet un partage de connaissances.

« L'organisme a toujours une boîte à outils magique qui nous permet d'avoir de l'aide et réponse à nos questions. Ils ont beaucoup de contacts qui permettent de nous sortir d'impasse, ils sont d'une très grande aide. »

Ensuite, le partenariat établi avec certaines organisations permet également d'informer et de conscientiser de futurs professionnels. Un partenaire souligne à cet effet l'implication des intervenantes du projet pilote dans la formation des futurs intervenants, une initiative qui vise à sensibiliser ces derniers à une réalité souvent méconnue. En échangeant avec les futures intervenantes, les intervenantes du projet pilote ont l'opportunité de répondre à leurs questions, contribuant ainsi à améliorer les chances que les femmes en situation de prostitution aient accès à des services adaptés à leurs besoins.

« Si cette collaboration-là permet de faire une petite différence dans la perception [des futurs intervenants] envers ces femmes-là [...] de les rendre plus empathiques envers elles, c'est déjà ça. »

Enfin, certains expliquent que le partenariat avec les organismes spécialisés sur la problématique de la prostitution aide à faire le pont entre les services, de manière à ce que les femmes se sentent plus en sécurité et mieux soutenues. Cela facilite, selon eux, leur accès aux services. Les femmes peuvent alors évoluer à leur rythme et solliciter les ressources qui les aideront à cheminer. Tout comme les intervenantes des organismes, les partenaires remarquent que les retombées de cette collaboration sont concrètes : certaines femmes vivent des réussites remarquables et reprennent le pouvoir sur leur vie.

« J'ai vu une femme changer du tout au tout. Jamais je n'aurais cru que cette femme serait rendue là quand je l'ai rencontré il y a 6 ans. C'est incroyable de voir cette évolution-là et de voir comment elle a repris le pouvoir sur sa vie. »

Les partenaires reconnaissent ainsi que cette collaboration, rendue possible grâce au projet pilote, enrichit la complémentarité des services. Le seul bémol exprimé concerne un certain risque de dédoublement de services. Un partenaire insiste sur l'importance de bien délimiter les responsabilités de chaque acteur qui gravite autour des femmes pour éviter qu'il y ait de l'interférence. Cette limite était toutefois très nuancée par les partenaires qui l'ont nommée, relatant que de tels risques se matérialisent très rarement.

Faisabilité

Le niveau de collaboration entre les partenaires et les organismes du projet pilote varie. Pour certains partenaires, la collaboration est plus ponctuelle au gré des besoins, alors que d'autres partagent une collaboration hebdomadaire avec des échanges réguliers. Les partenaires précisent toutefois que la collaboration tend à se renforcer au fil du temps. En ce qui concerne les situations qui mènent à une collaboration, elles sont aussi variées que peuvent l'être les partenaires : appels afin de discuter d'un cas, partage de références, sollicitation d'une expertise dans une situation spécifique, collaboration dans certains dossiers ou dans les tables de concertation.

Selon des partenaires, la faisabilité de la collaboration est facilitée par l'ajout d'intervenantes dans le projet pilote, ce qui accroît la disponibilité et la qualité de la collaboration.

« Avoir une intervenante de plus, c'est vraiment important parce que ça permet de s'impliquer dans des activités et partenariats. Avoir une intervenante et demie ça a vraiment aidé le partenariat, ça l'a boosté parce qu'elles peuvent s'impliquer dans plus de choses. »

La réciprocité des échanges et l'intensité de la collaboration entre les partenaires et les organismes responsables du projet pilote semble être plus fragile dans certains cas. Certains partenaires regrettent que certains organismes soient peu portés à référer des femmes vers leurs services, croyant pourtant que les femmes en bénéficieraient. D'autres rapportent des limites quant aux délais dans le traitement des références, citant un « *manque d'intensité dans la collaboration* ».

Maintien

De manière assez unanime, les partenaires rapportent que la collaboration au projet pilote a grandement évolué dans le temps, et ce, de manière positive. Ceux-ci nomment qu'après un

ajustement normal au départ, la collaboration s'est solidifiée et a été investie de manière généralement stable, à l'exception d'une certaine période durant la pandémie. Signe d'une évolution positive, des partenaires observent une augmentation des références vers leurs services au fil du temps. L'ensemble des partenaires rapportent qu'ils souhaitent continuer à s'impliquer dans le projet et reconnaissent la plus-value de la complémentarité d'expertises que cette collaboration génère, ceci au bénéfice des femmes qui ont besoin d'un véritable soutien :

« Le plus de ressources il y a, le plus les personnes vont pouvoir obtenir de l'aide appropriée et avoir réponse à leurs besoins. »

« Plus on est à collaborer ensemble, plus on peut répondre aux besoins de la personne dans son ensemble. »

Les partenaires identifient plusieurs facteurs cruciaux pour assurer la pérennité du projet pilote, dont une présence active et partagée à divers comités. Le facteur étant nommé le plus souvent est le maintien du financement du projet, ce qui représente une priorité pour les partenaires. Ils estiment que les enjeux liés la sortie de la prostitution méritent une prise en charge sérieuse, justifiant ainsi la nécessité de continuer à financer toutes les actions entreprises à cet égard. L'incertitude quant à la pérennité du financement de projet pilote est soulevée par des partenaires. Pour certains, cela ébranle leur confiance à s'engager davantage et à développer des pratiques collaboratives avec les organismes qui implantent le projet pilote, ne sachant pas si ce partenariat prendra fin d'une année à l'autre.

« Ce qui est difficile, c'est que ce sont des projets pilotes. Si le projet de sortie d'exploitation sexuelle est plus là, clairement que ça va nuire [...]. Toute la notion du financement par projet, ce n'est pas facilitant. »

L'autre menace importante soulevée par les partenaires du projet pilote concerne la non-reconnaissance, de la part des instances gouvernementales et sociales, de l'exploitation sexuelle en tant que problématique nécessitant un soutien accru pour les personnes qui en sont victimes. Cela limiterait à leurs yeux les priorités de financement et pourrait compromettre les activités liées au projet pilote. Plusieurs partenaires recommandent vivement le maintien d'un financement régulier et permanent pour ce projet d'accompagnement des femmes vers la sortie de la prostitution.

Liste de recommandations

Enfin, plusieurs suggestions variées ont été proposées par les partenaires dans le but de bonifier le Projet pilote et par le fait même, la collaboration. Voici une liste des recommandations rapportée par les partenaires :

- Offrir une formation aux partenaires quant à la réalité de ces femmes par les intervenantes-ressources. Cela permettrait de mieux accueillir et répondre aux besoins des femmes désirant sortir de la prostitution ;
- L'ajout d'une procédure/protocole qui guide les intervenantes-ressources sur la manière d'entrer en contact avec les partenaires. Orienter ce protocole pour informer de manière plus systématique de la mission et des rôles des intervenantes-ressources dans leurs services. Cela permettrait donc d'éviter la confusion liée au départ de la collaboration ;
- Avoir plus d'intervenantes-ressources attirées au Projet pilote. Pour certains, cela répondrait aux besoins de disponibilité plus rapide évoqués (diminuer les délais d'attente lors de communication), alors que pour d'autres, cela permettrait de mieux répondre à la demande grandissante face à l'exploitation sexuelle ;
- Permettre la collaboration avec des intervenants hommes qui sont des modèles positifs ;
- S'ouvrir aux femmes non cisgenres, par exemple les femmes trans. Ces femmes sont très à risque d'exploitation sexuelle, mais ne peuvent être servies par le Projet pilote ;
- Permettre le partage de certaines informations concernant les femmes accompagnées par les intervenantes-ressources dans les ressources des partenaires. Cela permettrait, selon les partenaires, d'éviter les doublons de services. De manière concrète, un partenaire soulève l'idée d'établir un dossier/document où sont consignés les accompagnements entrepris avec les femmes/filles qui seraient disponibles à certains partenaires (avec l'accord des femmes/filles).

CONCLUSION

Ce rapport d'évaluation permet d'attester que le projet pilote a rejoint un nombre considérable de femmes qui sont dans un processus de sortie de la prostitution. Une variété de services leur a été offerte de façon individualisée pour répondre à leurs besoins singuliers. Outre les suivis psychosociaux réalisés au sein des organismes au cœur du Projet pilote, de nombreuses initiatives ont été déployées avec différents partenaires pour répondre aux besoins fondamentaux de ces femmes, entre autres sur le plan de la santé, de l'hébergement, de l'alimentation ou de l'aide financière.

Cette évaluation confirme que le projet reçoit un accueil favorable et que sa pertinence et son importance sont fortement reconnues par les ressources professionnelles qui y œuvrent. Les retombées de ce projet sur le parcours des femmes qui souhaitent sortir de la prostitution sont perçues très positivement par ces ressources, bien que des pistes d'améliorations aient été nommées. L'évaluation indique aussi que les intervenantes et coordonnatrices impliquées dans la mise en œuvre du projet pilote perçoivent que des modifications devraient être apportées au processus de reddition de compte. Différentes recommandations ont été émises, dont le besoin d'adapter certains indicateurs, tant dans leur forme que dans leur contenu, pour qu'ils représentent mieux leur réalité. Le désir de mettre de l'avant les bons coups, les initiatives, les innovations et les accompagnements qui ont eu des effets porteurs a particulièrement été souligné. Les propos des intervenantes traduisent aussi leur vif besoin de sentir que leurs rapports de reddition contribuent à éveiller la classe politique sur l'importance de soutenir davantage les organismes qui œuvrent auprès de femmes en situation de prostitution dans le but de les accompagner vers la sortie de la prostitution.

Enfin, ce rapport d'évaluation atteste que le projet pilote est perçu de manière favorable par l'ensemble des partenaires contactés. Selon eux, ce projet permet d'offrir une continuité de services qui sont complémentaires et qui permettent de répondre à la variété de besoins que chaque femme peut avoir. La plus-value que ce projet apporte aux femmes en termes de services et de soutien est reconnue par tous les partenaires. De plus, plusieurs partenaires soulèvent que ce projet leur permet de développer leurs connaissances sur la problématique de la prostitution et sur la manière de soutenir les femmes qui souhaitent se sortir de cette situation. Le projet pilote a donc un impact positif non seulement pour les femmes en situation de prostitution, mais également pour diverses sources de soutien professionnel qui gravitent autour d'elles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Damschroder, L. J., Aron, D. C., Keith, R. E., Kirsh S., Alexander, J. A. et Lowery, J. (2009). Fostering implementation of health services research findings into practice: a consolidated framework for advancing implementation science. *Implementation Science* 4, 50 <https://doi.org/10.1186/1748-5908-4-50>
- McIntosh, K., Massar, M. M., Algozzine, R. F., George, H. P., Horner, R. H., Lewis, T. J. et., Swain-Bradway, J. (2017). Technical adequacy of the SWPBIS tiered fidelity inventory. *Journal of Positive Behavior Interventions*, 19(1), 3–13. <https://doi-org.ezproxy.usherbrooke.ca/10.1177/1098300716637193> , 3–13. <https://doi.org/10.1177/1098300716637193>
- Proctor, E., Silmere, H., Raghavan, R., Hovmand, P., Aarons, G., Bunger, A., Griffey, R. et Hensley, M. (2011). Outcomes for implementation research: Conceptual distinctions, measurement challenges, and research agenda. *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research*, 38(2), 65–76. <https://doi-org.ezproxy.usherbrooke.ca/10.1007/s10488-010-0319-7>